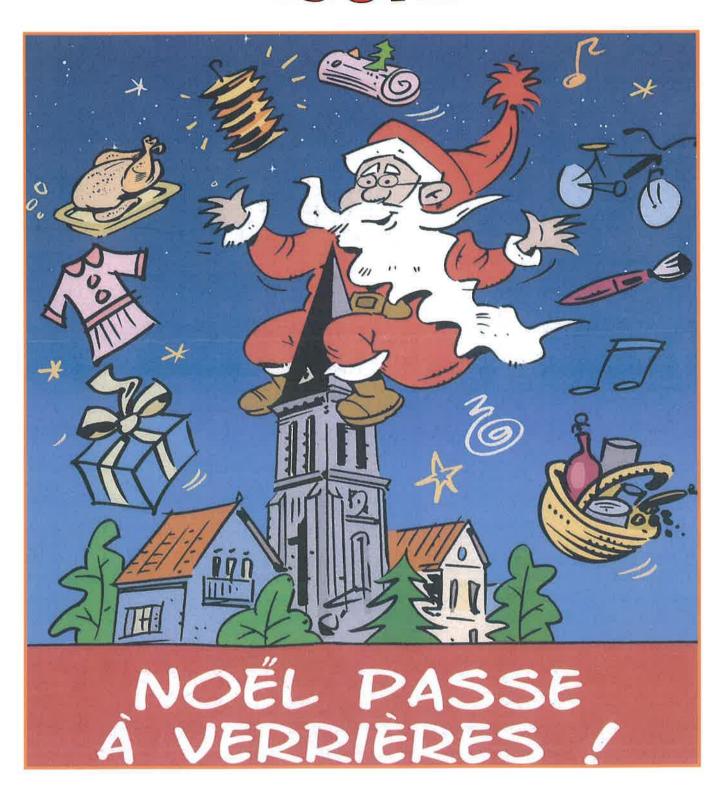
La Gazette du LUMENSONESQUE





LE MOT DU MAIRE

Chers Amis

En application de la loi « relative à la limitation des dépenses électorales et à la clarification des activités politiques ».

La gazette municipale ne saurait participer à la campagne des élections municipales qui auront lieu au mois de Mars 2008.

En conséquence, la Gazette du Lumensonesque ne publiera pas l'éditorial signé du Maire.

Cependant, au nom de l'équipe municipale, je tiens à vous présenter tous nos voeux de bonheur pour 2008.





LES BREVES DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibérations prises:

- Sauvegarde du service public et soutien contre la réforme de la carte judiciaire et de ses conséquences sur le maillage des juridictions sur le département de l'Aveyron.
- Exonération de la taxe des ordures ménagères et instauration de la redevance des ordures ménagères pour 2008 pour : Centre Fenaille Centre Bécours et le restaurant du Bel Air.
- Modification des statuts du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Grands Causses en Syndicat mixte « à la carte » pour la compétence optionnelle « Service Public de l'assainissement non collectif » (SPANC).
- Accueil des déchets à la déchetterie intercommunale de Millau pour 2008.
- Placement compte à terme réalisé par la commune avec les indemnités perçues suite au procès avec la DDE. Les travaux d'assainissement n'étant pas encore commencés, il convient de renouveler ce placement pour 2008.



Travaux:

- La réfection du château d'eau de Turlande a été réalisée par l'entreprise Da Costa.
- Le grillage de sécurisation aux abords du pont route de la voie ferrée à Vézouillac posé par l'entreprise Buisson. Ces travaux ont du être effectués suite à des travaux de débroussaillage de la voie ferrée entrepris par le SNCF aux abords du pont. S'agissant du pont SNCF, et après visite sur les lieux avec un responsable de la SNCF, des travaux sur le mur du pont route sur la voie ferrée seront entrepris.



- Dernièrement les travaux prévus sur la voirie rurale (chemins non revêtus) ont été exécutés par l'entreprise Fournier de Séverac : à Serre, les Aldiguiès, Rouassas.
- Achats de bancs, 2 pour Vézouillac et 2 pour le Bourg.

- Considérant les problèmes de stationnement au Bourg une étude est en cours pour la création de places de parking.
- L'arbre de la liberté arraché cet été a été remplacé par un érable champêtre. Le Parc Naturel Régional des Grands Causses nous a subventionné à hauteur de 80 %.



Crèche parentale:

A la demande du SIVU de la crèche halte garderie d'Aguessac, le Conseil Municipal accepte de verser un complément du subvention de 595 €.



Personnel:

Jean-Jacques Douziech ayant demandé un congé parental de 1 an à compter du 1/01/2008, son remplacement sera assuré par Frédéric Pons.

Aurélie Cassan ATSEM ayant démissionné, c'est Véronique Bertuit qui assure la fonction.

Infos:

Fenaille, un abri bus départemental à l'entrée du Centre Médical va être implanté. Le dossier sera soumis lors d'une prochaine commission permanente.

Eoliennes : le 10/09/07 le dossier concernant la création d'une ZDE a été déposé en Préfecture pour transmission à le DRIRE. A l'issue du délai d'instruction de 6 mois une décision sera notifiée.

Une convention a été signée entre le Conseil Général et l'entreprise Sévigné pour effectuer le déneigement sur l'ancienne RN9 depuis l'aire de la Gamasse jusqu'à Séverac.

Nous déplorons que par souci d'économie, il n'est pas prévu dans le contrat le traitement de la route (salage) en cas de verglas. Aussi nous vous demandons d'être très prudent sur cette portion de route la commune ne pouvant effectuer de salage.

DANS LE RETROVISEUR

350 Ans d'histoire d'une famille de Vézouillac : les GUY

La salle des fêtes de Verrières a accueilli cet été près de 70 descendants des GUY de Vézouillac, réunis pour la première fois, à la recherche de leurs racines et de l'histoire reconstituée sur 13 générations—ceci dans le cadre naturel convivial et chaleureux de Verrières.

Les archives ont permis de reconstituer et la généalogie et l'histoire de cette famille, histoire comparable à toutes celles des familles de Vézouillac et alentours surtout qu'avec beaucoup d'enfants ces famillles s'alliaient par des mariages dans les villages voisins : il y a beaucoup de cousins qui s'ignorent!

Les GUY sont Vézouillacais par GUY Jean, paysan et surtout par son fils Estienne marié en 1685 avec Jeanne LACOMBE héritière de « biens agricoles » ; dès ce moment les GUY se sont ancrés à Vézouillac et jusqu'en 2007! Comme leur petit-fils a fait graver son nom sur le linteau de la cheminée, la maison GUY est authentifiée : c'est aujourd'hui le « mas des étoiles » qui appartenait encore à Julienne GUY (épouse JONQUET) il y a peu d'années. Les vieux cadastres et les « locateries » baux, actes de ventes et d'achat attestent que les GUY travaillaient de nombreuses parcelles pâtures, près, bois, champs et produisaient tous les produits nécessaires, à une vie, en quasi autarcie. La vigne était importante et le vin de la région allait jusqu'aux caves du Pape qui l'appréciait. Ces terres appartiennent toujours à Julienne GUY mais sont exploitées par des fermiers depuis environ 80 ans.

De pères en fils l'exploitation agricole (et l'élevage) s'est développée pendant 10 générations : dur labeur, emprunts, fermages, aussi par apports — souvent très important — des familles alliées par des mariages « entre pairs » choisis et bien gérés.

Jusqu'à la 2^{ème} moitié du 19° siècle la société paysanne locale reste moyenâgeuse par son habitat limité à une salle commune à vivre (et une chambre réservée aux grands parents), par son activité manuelle au rythme des saisons, par son cadre religieux avec des prieurs gérant la communauté et l'administrant.

En détail on constate :

la famille vit groupée : parents, grands-parents, jeunes enfants, chacun jouant un rôle prédéterminé indispensable pour la survie du groupe familial.

En cas de décès le veuf ou la veuve doivent se remarier pour assurer la pérennité, l'éducation des enfants, la retraite des anciens. Famille et exploitation agricole ne font qu'un, le chef de famille étant clairement « patron responsable ». Tous les actes notariés organisent cette structure familiale.

- L'exploitation (polyculture et vigne et élevage) doit être suffisante en volume et diversité pour faire vivre tout le noyau familial; dimensionnée pour 1 famille elle ne peut pas être divisée; elle se transmet des parents au fils aîné avec les droits et la responsabilité de diriger la famille, ceci dès son mariage souvent vers 25 ans.
- Au même moment (mariage du fils aîné) les filles doivent recevoir une dot (même financée à crédit) et les garçons cadets font un apprentissage (avec un petit pécule) avant de s'installer ailleurs.
- Les parents se font nourrir (à même pot) loger (à côté de la cheminée) et se réservent une place au bûcher (le bois est capital pour l'hiver), à la cave pour le vin, une quote-part des récoltes poulet, agneaux blé.... Et une petite pension pour leurs « menus plaisirs ».
- L'avenir des filles : c'est le mariage, avec un garçon qui assumera la responsabilité de fonder et faire vivre une nouvelle famille ; il est aidé par ses parents et la dot de l'épouse (en séparation de biens).
- Il y a beaucoup d'enfants et une mortalité infantile terrible. Mi 18^{ème} siècle Jean Antoine GUY et Catherine BOYER ont eu 17 enfants. Parmi les premiers 3 sont morts : 3 petits cœurs ont été gravés sur le linteau de la cheminée. Le garçon (futur successeur) n'est arrivé qu'en 10ème position : il a eu 6 prénoms et le curé prieur comme parrain ! (les épidémies frappaient aussi sur le Causse et la malnutrition selon les conditions climatiques ne pouvait qu'aggraver la situation sanitaire sans hygiène (moderne).
- Nos ancêtres avaient conscience de la précarité de leur santé et dictaient leurs testaments, malades de maladie corporelle, ayant leurs bons sens et parfaite « mémoire ».
- En même temps ils demandaient les honneurs funèbres, la tombe au cimetière Saint-Barthélémy des prières et des messes et donnaient aux pauvres, en espérant le paradis. Les formulations sont très précises : tout est prévu..

• Heureusement pour le généalogiste les déplacements étaient très courts et les familles se fréquen-



taient dans un rayon de 10 kms ou 15 kms, rarement plus (sauf les prêtres prieurs qui venaient de 100 ou 150 kms et pouvaient présenter des candidats au mariage avec les garçons de Vézouillac : une épouse GUY est venue de Bozouls); dans ce rayon toute les familles se connaissaient, se rencontraient, travaillaient ensemble, partageaient, s'entraidaient.

- Les GUY se sont mariés aussi avec, des « bourgeois » et des héritiers de nobles rouergats de Mézerac Prévinquières Vezins... Il n'y a pas que des agriculteurs.
- L'église, souvent propriétaire des terres les donnait à bail et se faisait payer en nature (ex : un poulet à perpétuité pour une vigne GUY près de l'église) ou en espèces. Les curés –prieurs à Vézouillac jouaient un rôle primordial pour l'état-civil et tous les actes de la vie et de fait, ils étaient chefs de la communauté aux 17, 18, et 19ème siècle même après la révolution.
- Par contre la féodalité, la monarchie, le révolution, la république ont peu influencé la vie quotidienne des GUY à Vézouillac (sauf la notion de propriété privée et 10 ans de désordres lors de la chouannerie aveyronnaise). Un seul GUY est parti à la guerre avec Napoléon, dans la garde impériale.

* * *

A partir de la deuxième moitié du 19ème siècle, vers 1870-1920 l'environnement change progressivement et la société aveyronnaise évolue : le modèle paysan vécu 200 ans (de 1680 à 1880) par les GUY avec un peu de changements sera bouleversé.

- Le chemin de fer se construit et importe de nouveaux venus, certains accueillis et logés chez les GUY. La région sera désenclavée.
- Le service militaire brasse les jeunes y compris en les envoyant en Algérie et Maroc au début du 20^{ème} siècle.
- · L'exode rural est sous-jascent.

• La guerre de 1914-1918, les maladies respiratoires induites, la grippe espagnole frappent les familles et dramatiquement les GUY.

19ème siècle : le temps du souvenir

A cette époque le domaine agricole appartient à Jean Antoine Frédéric GUY et à son épouse Rosalie ANGLES (morte jeune) qui ont eu 7 enfants entre 1852 et 1865; 3 seulement survivant, se marient et créent donc 3 branches.

- ① <u>La branche aînée, à Vézouillac</u>, avec Joseph Numa (marié à Marie-Rose JULIEN) et ses neuf enfants dont 2 survivent :
 - Firmin qui reprend le domaine Vézouillac et meurt laissant Marie-BOUDES veuve et Julienne GUY âgée de quelques mois comme héritières du domaine. Ces femmes seules ne vivront plus à Vézouillac ; le domaine est en fermage. (encore en 2007). Cette branche est pérenne sous le nom de Julienne GUY-JONQUET et ses enfants, petits enfants DOUZIECH établis, tous à Carbassas, agriculteurs.
 - <u>Maria</u> qui épousera Joseph VERDIER de Verrières, aura un fils Adrien mort en déportation branche éteinte.
- ② <u>Une branche cadette</u>: Marie Léonie épouse André Beaumeveille à Fontaneilles, a deux enfants branche éteinte.
- ③ <u>Une autre branche cadette</u>: Pierre Clément, le benjamin, se marie à Rivière avec Victorine Cousi d'où 9 enfants et 6 garçons survivant avant la guerre qui en tue 2.

Les 4 garçons ont fondé des sous-branches qui ont quitté Rivière et se sont développées.

Ainsi il y a des GUY - issus de cette branche cadette de Vézouillac - un peu partout en France; les voisins ont été maraîchers à Rivière, gantier à Millau, marchand de vin à Millau (les vins Eugène GUY sont exquis), entrepreneur (entreprise SERVANT), éleveurs à Malbosc et Cousinies, vacanciers et retraités enracinés aussi à Rivière dans la maison héritée de Pierre Clément GUY, informaticien à Millau, assureur à Mende, retraité et généalogiste à Saint Léons, antiquaire à Millau, etc..., toute la palette de savoir-faire et de métiers.

Cette réunion de famille à Verrières a montré la cordialité des liens familiaux, le retour aux sources (en harmonie avec la diversité du monde moderne) si enrichissant ; nos fondations GUY sont à Vézouillac/Rouergue, nous en sommes fiers et heureux. Pour les GUY une petite page de l'histoire de Vézouillac et de Verrières a été redécouverte.

IMAGES VERRIEROISES L'AQUEDUC DE LA BRITOUYRE

La haute vallée du Lumensonesque est de nos jours quelque peu oubliée. Pourtant, dans le haut moyen-âge elle représentait la voie naturelle de communication entre Millau et Séverac, dont la sécurité était assurée par le château de « La Britouyre ». (Bridouyre en 1112, castro de Breidoire en 1150, devenu en 1524 St Pierre de Britouyre, et enregistré actuellement au cadastre sous le nom de Saint Pierre).

La vie dans cette vallée était en ces temps fortement liée à l'eau comme en témoignent les multiples



vestiges : nombreuses chaussées, roues de moulin, et bien sûr aqueducs pour l'approvisionnement du château en eau et l'irrigation des champs.

L'un de ces aqueducs, malgré son grand âge, est parvenu jusqu'à nous : il franchit le ravin des « sept fons » (limite de commune de Verrières et de St Léons) peu avant son confluent avec le ruisseau.

Il est en pierre de grès, provenant de la carrière située entre l'ancien château et la source de Saint Pierre, d'une longueur de 6,60 mètres, il s'articule en 3 parties. La pierre centrale franchit à elle seule le ravin.

L'ensemble est magnifique et s'intègre parfaitement dans son cadre de verdure, malheureusement il s'agissait d'un Trésor historique « aux pieds d'argile » car les crues violentes du ravin avaient miné la base des murs de soutènement et l'ensemble était menacé d'effondrement.

Des travaux de restauration ont donc été réalisés en conciliant solidité et esthétique. Les culées ont été consolidées tout en respectant la beauté naturelle de l'aqueduc. Ainsi que les photos en témoignent, la réhabilitation de l'ensemble est particulièrement bien réussie. Les pierres (brossés une à une) ont retrouvé leur personnalité et le travail de nos lointains aïeux est, à présent, bien mis en valeur.

Par ailleurs, le nettoyage des culées a permis de mettre en évidence la cassure qui existe au niveau des 2 pierres principales ; l'aqueduc reposait donc initialement sur un bloc unique, véritable pont de pierre traversant le ravin. Cette pierre monumentale s'étant cassée a été remplacée par des rails, probablement vers la fin du 19ème siècle.

La rénovation a demandé bien sûr un travail particulièrement méticuleux. Toutefois le seul objectif de tous ces efforts est la préservation d'un patrimoine certes modeste, mais qui doit continuer à traverser le ravin... Tout comme les siècles!

C'est aussi la mise en valeur d'un savoir-faire datant du haut moyen âge, pour les générations à venir.

Notre commune possède un patrimoine historique important dont l'inventaire a déjà été dressé (tumulus, dolmens, voie romaine, aqueducs, moulins, croix magnifiques, chapelles oubliés etc...)



Ces vieilles pierres écrivent l'histoire, notre histoire tout simplement. Sachons les lire, mais aussi les protéger pour les transmettre.

Denis Blanc

Fin des travaux de restauration





amedi, c'est sous un beau soleil que la fin des travaux de restauration de l'église de Saint Amans d'Escourdounac a été célébrée. En présence de M. Bonnaterre, président de l'association des amis de Saint Amans d'Escourdou-nac, de René Quatrefages, président du Parc naturel régional des Grands Causses, de Pierre Albaric, maire de Verrières et d'André Taillefer, président de la caisse locale du Crédit Agricole, tous acteurs et financeurs de ce travail remarquable. La res-

tauration s'est faite en deux tranches. L'extérieur avec le toit en lauzes, inauguré il y a deux ans, et l'intérieur cette année. Le chantier a consisté à refaire ou renforcer quelques voûtes absolument magnifiques. Il ne restera plus que quelques tra-vaux de décoration et de peinture pour redonner tout son éclat à la chapelle. On pense à l'autel et surtout à la fresque consacrée à Notre-Dame des sept douleurs. Une peinture sur mur qui représente Marie blessée par sept glaives qui s'enfoncent

dans sa poitrine et forment autour d'elle une sinistre auréole. Il n'existe que deux peintures de ce type en France et une en Espagne, c'est dire l'intérêt de cette restauration.

Au-delà de l'entretien de ce patrimoine, il est à noter que cette opération a permis que soient célébrés à nouveau des offices dans cette église unique qui dégage une sensation de plénitude et de sérénité. La petite manifestation s'est terminée par un repas champêtre.

R.G.

Notre-Dame des sept douleurs



Cette fresque murale est appelée a être restaurée. Elle est rarissime. Cette représentation émouvante rappelle les souffrances de Marie, qui a donné la vie à Jésus et connu la douleur de voir son fils mourir cloué a la Croix Chaque douleur est représentée par un glaive.

- La première douleur, qui annonce toutes les autres, est la prophétie de Siméon dans le temple de Jérusalem.
- La deuxième : La fuite en Egypte
- La troisième : La disparition de l'Enfant Jésus
- La quatrième : Le portement de Croix
- La cinquième : La crucifixion
 La sudème : La déposition
 de Croix
- La septième La mise au tombeau.



DU CÔTÉ DE FENAILLE

<u>Une « accréditation sans suivi » pour le Centre Médical Maurice Fenaille</u> et bientôt une nouvelle identité celle d'HOPITAL LOCAL COMMUNAL

L'accréditation:

Le centre médical Maurice Fenaille d'Engayresque, est le premier établissement de santé aveyronnais à décrocher une certification Version 2 «sans suivi». Cette reconnaissance sans faille est le résultat d'une longue procédure examinée par la Haute Autorité de Santé (HAS) qui conclut : « l'ensemble des pratiques hospitalières du centre médical Maurice Fenaille satisfait à une norme de qualité et de sécurité ».

Cette certification a été officiellement reconnue dans le courant du mois de septembre 2007. Bien évidemment, ce résultat n'est nullement le fruit du hasard. L'établissement, depuis plusieurs années, mobilise ses moyens pour structurer une démarche qualité et de sécurité notamment par :

- La constitution d'un CLIN (Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales) dont la mission est la prévention et la maîtrise du risque infectieux. Cette instance est présidée par le docteur Jeanguillaume. Elle est rendue opérationnelle par Mme Marquès, infirmière hygiéniste. Ces deux professionnels de santé sont secondés par une équipe de salariés référents en hygiène.
- La constitution d'un CLUD (Comité de Lutte contre la Douleur) présidé jusqu'à présent par le docteur Rosa Villiers.
- 3. Autre élément moteur, l'informatisation et l'individualisation du circuit du médicament géré par une pharmacienne salariée (Melle Valat) et une préparatrice en pharmacie (Mme Bouzat).
- 4. Enfin, le dossier médical informatisé mis en œuvre par le cadre de santé (M. Jassin) et l'adjoint des cadres hospitaliers (M. Costecalde) a également contribué à l'obtention de cette accréditation. Pour Francis Teulier, directeur, et le docteur Jean-Simon Giafferri, médecin chef, président de la Commission médicale d'établissement, « cette certification est la reconnaissance de la qualité des prestations fournies au patient ». Mais elle participe aussi à confronter tous les acteurs dans l'augmentation constante des activités du centre. En effet, avec 400 entrées par an en moyen séjour et sachant que plus de 90 % des admissions proviennent du territoire de santé sud aveyronnais, les activités sont donc conformes aux missions sanitaires de l'établissement. Cette structure mérite, de fait, de renforcer ses capacités d'accueil des services de moyen séjour, 41 lits et de long séjour, 40 lits.

Ainsi, un projet immobilier d'envergure est en cours de demande d'autorisation par l'Agence Régionale de l'Hospitalisation afin de ne proposer que des chambres individuelles au niveau du service moyen séjour par la construction d'une aile supplémentaire.

Le projet de passer « Hôpital local » :

Depuis son origine l'histoire du centre médical Maurice Fenaille a été liée au Département. En effet, après que M. Maurice Fenaille ait fait don de cet établissement au département, son statut a été celui d'un établissement public départemental de santé. Dans le paysage sanitaire, peu d'établissement en France ont conservé cette appellation et ce statut.

Aujourd'hui cette identité n'est plus en accord avec l'environnement hospitalier tel qu'on le connaît, c'est-à-dire composé de centres hospitaliers et d'hôpitaux locaux. La taille et l'activité du centre Médical Maurice Fenaille et notamment celle de son service de Soins de Suite et de Réadaptation (41 lits) que l'on retrouve majoritairement dans les centres hospitaliers et d'hôpitaux locaux. Cette dernière appellation est donc celle qui correspondraient le mieux à l'activité de cet établissement puisque l'article R6141-18 du Code de la Santé Publique précise que les hôpitaux locaux : « dispensent avec ou sans hébergement (...) des soins de suites et de réadaptation (...) et des soins de longues durées.

C'est pourquoi le conseil d'administration du centre médical a par sa délibération n° 03/2007 du 21/02/2007 demandé que les instances départementales se prononcent sur la transformation du centre médical en Hôpital Local. Le département a donné son accord par sa délibération n° 070208 du 29/05/2007 « pour une transformation en hôpital local communal ». Le conseil municipal de Verrières avait par sa délibération du 15/03/2007 approuvé préalablement ce transfert. Le dossier de transformation juridique du centre a donc été présenté aux instances régionales (comité régional de l'organisation sanitaire (CROSS) qui a émis un avis favorable le 25/10/2007.

Nous sommes maintenant dans l'attente de la décision administrative portant cette transformation. Dès que le centre médical sera devenu un hôpital local communal, un nouveau Conseil d'Administration devra être composé, il comptera 18 membres dont 3 membres seront issus de la municipalité de Verrières. Le Maire de la commune deviendra de fait le président de ce nouvel hôpital local.

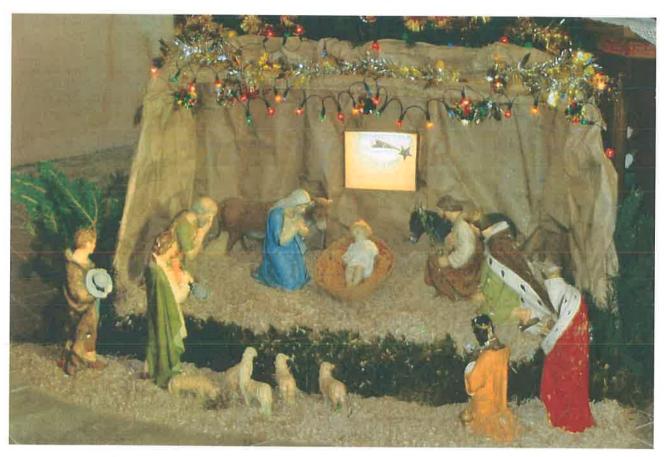
Une nouvelle histoire débutera donc pour l'hôpital local Maurice Fenaille et cette histoire sera fatalement plus proche de notre commune.



NOËL

A l'heure de l'Avent Verrières s'est paré de beaucoup de lumière pour préparer les fêtes de Noël et de fin d'année.

C'est ainsi que le Foyer Rural a renouvelé le concours des maisons illuminées donnant un S'en est suivi le « marché de Noël » qui a eu un franc succès. Pour sa 1ère année la nouvelle institutrice nous a régalé les oreilles avec des chants et comptines que les enfants avaient préparés, sous le regard attendrit de leurs parents et grands-parents.



peu plus de chaleur à nos yeux. Un gros effort a été constaté pour beaucoup de foyers sur toute la commune.

Selon la tradition en l'église de Verrières, la crèche a retrouvé sa place, comme tous les ans, commémorant la naissance de Jésus Christ, favorisant les fidèles visiteurs à lui rendre visite avec leurs enfants.

Le vendredi 21 décembre pour annoncer les vacances de Noël, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants avec son ami l'âne pour apporter des cadeaux pour l'école.

Ensuite un goûter dînatoire a réuni petits et grands.

Entre temps, le Père Noël était revenu distribuer un petit cadeau à chaque enfant, et à en croire leurs yeux l'émerveillement est toujours au rendez-vous.

Ce fut l'occasion d'une rencontre de détente et de plaisir entre tous.





CRECHE-HALTE GARDERIE « COPAINS CALINS »

2007 - Bien confortablement installés au 5 lotissements du bosquet depuis plus de 3 ans déjà les Copains Câlins ont bien investi la place !!! Ils profitent de ce bel espace de vie, du jardin aménagé d'un revêtement caoutchouc et de barrières de séparation d'un petit train bien coloré.

Implantée à Aguessac la structure Multi accueil associative des Gorges du Tarn accueille les tout-petits des villages de la vallée du Tarn de Verrières, Rivière-sur-Tarn, Paulhe, Mostuéjouls, Compeyre, La Cresse à Aguessac.



Les « petitous » et leurs familles, originaires de toutes les communes du territoire, ont largement utilisés les deux services d'accueil régulier ou occasionnel. Ils sont distribués en 20 places par jour, plus une place pour l'urgence, elles ont été régulièrement occupées par une moyenne de 70 enfants chaque année depuis 2004. Une liste d'attente a été mise en place depuis quelque mois c'est dire!

Ainsi les bouts de choux de trois mois à quatre ans ont profité de savoureuses rencontres avec les copains, copines, d'éveil, de jeux et de soins attentifs de la part d'une équipe mobilisée autour du projet éducatif, en soutien aux parents bénévoles administrateurs de l'Association.

Mais les Copains Câlins comment ça marche exactement ????

Une association loi 1901 dynamique de parents tous bénévoles, gestionnaires et animateurs de la structure depuis 1993. Ces parents sont nécessairement adhérents et sont vivement invités à une active

participation à la vie de la structure, Conseil d'Administration, réunions d'information, accompagnement des sorties...

Un super bâtiment spacieux, neuf, mis à disposition de l'association pour y exercer son activité. Ce local appartient aux sept communes réunies en intercommunalité sous l'égide du SIVU de la Vallée du Tarn en la présidence de Me Delcros.

Le fonctionnement de l'association repose sur un équilibre fragile entre différents partenaires financiers : les sommes versées directement par les familles sont calculées en fonction du revenu imposable et ne représentent qu'une petite partie des finances de l'association.

La CAF (régime général) la MSA (régime agricole) versent une Prestation de Service Unique : c'est la part la plus importante du budget annuel. Le reste provient des subventions des sept communes regroupées en SIVU et engagées de façon solidaire par le Contrat Enfance signé entre la CAF, la MSA et le SIVU. Ce soutien, régulier depuis des années, est indispensable pour l'avenir des Copains Câlins : en effet, ici comme ailleurs les autres aides de l'état s'amenuisant peu à peu. Et au-delà de sa mission de garde des jeunes enfants dans une petite structure collective cet équipement correspond bien aux besoins de développement territorial et social de nos villages, à un service de proximité pour les petits et les grands!







Enfin **une équipe** d'encadrement de dix professionnelles qualifiées petite enfance en charge de l'animation du projet éducatif de l'accueil des toutpetits et de leurs parents. Des projets... Toujours !!! Pour exemple : l'édition d'une gazette, des sorties, un jardin, des ateliers, du maternage et bien plus encore.... Pour plus de renseignements familles de Verrières, Conclus....,

Venez nous rencontrer du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30 au 5 rue du Bosquet à Aguessac.

ECOLE PUBLIQUE DE VERRIERES



En cette rentrée 2007, une nouvelle équipe à l'école :

- M^{elle}LARGUILLE Isabelle comme enseignante, arrivant de Decazeville,
- M^{elle} ALLA Sophie en ATSEM l'après-midi,
- M^{elle} CASSAN Aurélie, ATSEM le matin, remplacée par M^{me} BERTUIT Véronique depuis le 29 novembre.





Les enfants vous présentent leur maîtresse et leurs vœux pour 2008 !







ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE DE VERRIERES

Notre assemblée générale, c'est tenu le 7 août 2007 à 21 h à la salle communale de Verrières.

Le mot du Président : bonjour à tous à merci d'être venu si nombreux. Remerciement aux personnalités présentent. Je déclare ouverte l'Assemblée Général de l'A.C.C.A. de Verrières pour la saison de chasse 2007/2008.



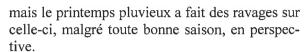
ORDRE DU JOUR:

- présentation du bilan financier par le trésorier.
 Celui-ci est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.
- Le trésorier fait vérifier le rapport financier par deux volontaires.
- Présentation du tableau de chasse de la saison écoulée et prévisions pour la saison à venir.



Petit gibier:

- Lapins... en augmentation sur notre territoire (grâce aux garennes mise en place sur le terrain et à la production de notre parc à lapins) et à une bonne reproduction passée. Mais hélas, la myxomatose est passé par là et a fait des nombreux ravages sur notre territoire. Nous tirerons un bilan des conséquences de la maladie en fin de saison. Malgré cela nous pouvons déjà annoncer que cela devrait être une bonne saison.
- Plan de chasse lièvres... 40 lièvres on été prélevés la saison dernière. Cette saison devrait être équivalente. Le Plan de chasse de 2 lièvres par chasseur et par saison a été reconduit. Nous rappelons qu'il est impératif de ramener les cartes de prélèvement en fin de saison, contacter le secrétaire ou un membre du bureau.
- Perdreaux ... Un lâcher de même importance a été effectué cette saison (200 perdreaux). Cependant de nombreuses couvées ont été aperçues sur le terrain



 Faisans... 3 lâchers de 80 faisans (1 à l'ouverture, 1 fin septembre, 1 fin octobre). Un lâcher supplémentaire de 50 faisans mi-novembre.

Cette saison avait été mis en place une feuille de prélèvement petit gibier. Devant le peu d'intérêt qu'ont portés les sociétaires à nous l'a retourner nous ne pouvons faire un point sur la

saison précédente. Mais, l'expérience sera renouvelée cette saison en espérant que tout le monde se sentira concerné. Cela nous permettra de suivre la réussite de nos lâchers et de recenser le gibier prélevé sur notre A.C.C.A. Nous comptons sur vous.





Grand gibier:

- Sangliers... saison en cours, nous ferons un bilan en fin de saison.
- Chevreuil... Le plan de chasse 2007/2008 est de 28 chevreuils dont 7 a été attribué en tir d'été.
- Cerf: 2 bracelets ont été attribués.



Parc à lapins :

Le parc nous a permis de lâcher 40 lapins malgré quelques dégâts au printemps. La pose du filet se fera au début du printemps. La myxomatose a décimé notre population, mais malgré cela quelque irréductibles ont résisté à la maladie. Il a fallu beaucoup de courage à Frédéric, notre responsable du parc, devant autant de dégâts.

Le bureau de l'A.C.C.A. de Verrières souhaite une bonne et heureuse année à tous les lecteurs de la gazette.

Un lièvre bien chanceux





Louis était un vieux chasseur, pas un acharné, mais ce que l'on appelait un chasseur du dimanche. Pourtant, il vivait de sacrées aventures au cours de ses rendez-vous dominicaux. Ainsi un certain dimanche, alors que Louis rentrait à la maison avec un levraut de cinq livres dans son carnier, il vécut un drôle de moment. En arrivant à quelques centaines de mètres du village, ayant suivi un sentier de vigne, il stoppa net, voyant son épagneul patte en l'air, truffe frémissante, marquer un arrêt de marbre à moins d'un mètre de lui. Stupeur ! Un capucin de plus de dix livres était gîté quasiment au pied de sa botte.

Que faire ? Louis pouvait lui donner un coup de pied pour le faire détaler puis tirer en suite, mais dans quelle direction? Son épagneul empêchait une fuite au sud, un buisson d'épines noires bloquait l'autre côté du sentier et Louis bouchait tout dégagement vers le nord. Le lièvre prendrait la poudre d'escampette vers la vigne, en se faufilant sous les basses treilles. S'il fallait tirer, c'était donc au saut du gîte. Alors lentement pour ne pas l'effrayer, Louis retira le fusil de son épaule et commença à baisser le canon vers l'animal. Il cassa en silence le fusil, y glissa, après bien des contorsions, deux cartouches de plomb numéro quatre. Le clac de la bascule, pourtant discret, le fit sursauter mais le lièvre, lui, n'eut aucune réaction. Louis le mit en joue et tira. Le coup parti, qu'elle ne fut pas la stupéfaction de notre chasseur de découvrir le lièvre tapi à la même place, avec l'œil aussi gaillard!

Il ne restait plus à Louis qu'à redoubler son coup, ce qu'il fit sur le champ, en visant la tête de l'animal. Pan ! Rien ne bouge. Le lièvre, les yeux grands ouverts fixait ce tireur du dimanche. Le chien, le nez sur le derrière du lièvre, attendait

patiemment. Louis n'avait plus qu'à tout recommencer. Ce qu'il fit. Il loupa une troisième fois le capucin. Alors, n'en pouvant plus, il remit une quatrième cartouche se disant que cette fois, il viserait le cou, cachait sous ses oreilles. Mais l'énervement le gagnait, il referma le fusil d'un coup trop sec. Le lièvre détala à toute vitesse dans la vigne. De rage, notre chasseur envoya le quatrième coup dans les nuages.

Avec son épagneul, Louis partit à la poursuite de cet incroyable lièvre. Il traversa la vigne, marcha plus d'un kilomètre, dans le sillage de son compagnon qui effectuait de larges zigzags, remontant la voie, revenant, s'arrêtant, humant, pour repartir de plus belle.. Comme midi arrivait, Louis fut obligé de stopper les recherches. Le lièvre avait bel et bien disparu. Louis rentra chez lui mais ne toucha presque pas au repas. Décidément, cet étrange lièvre restait gravé dans son esprit. L'après-midi, il repartit sur les lieux où il avait tiré les quatre coups de fusils. Il s'accroupit, observa le sol. Il y avait un seul trou, à trois centimètres de la place où gîté le lièvre. Celle-ci était aisément décelable à l'herbe couchée.

Louis trouva au fond du trou les trois bourres, encastrées les unes dans les autres! Comme quoi le tir d'un lièvre au gîte avait bien été puni par les fées de la nature et de la balistiques...

Serge Jassin







ADMR CAUSSES ET VALLEE DU TARN

L'ADMR C'EST AUSSI!...

Beaucoup d'entre nous pensent que l'ADMR c'est simplement et uniquement l'aide aux personnes âgées, alors que l'éventail de leurs prestations est beaucoup plus large et divers que cela.

Jugez plutôt:

Il est vrai que l'activité générée par l'intervention auprès des personnes âgées et notamment celles qui bénéficie de l'ADPA (Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie) est importante, mais néanmoins nous intervenons auprès de personnes handicapées, isolées, fragiles de tous âges et également auprès de personnes jeunes, actives et qui veulent s'affranchir des tâches ménagères et consacrer plus de temps à leurs enfants, à leur loisir, à leur qualité de vie,...

L'ADMR propose d'autres services tels que :

- L'aide aux familles, une assistance aux parents (père ou mère) de famille qui ne peuvent momentanément assurer leur rôle à cause d'une maladie, d'une absence, de problèmes personnels ou divers.
- ➤ L'aide au retour à domicile après hospitalisation que nous appelons ARDH ou ADOMI. Ces aides peuvent être accordées soit par des caisses de retraites, soit par des mutuelles, soit par la CPAM suivant l'âge de la personne.
- > La garde d'enfants à domicile, dans la journée, pour la sortie de l'école et pour attendre le retour des parents, par exemple.
- La garde de personnes atteints de maladies graves (Alzheimer, Cancers,...) afin de libérer les parents ou aidants familiaux quelques temps et que ceux-ci puissent sortir, se détendre, faire des démarches, prendre un peu de temps pour leurs loisirs.
- ➤ Le portage de repas à domicile, 365 jours par an, pour toutes personnes qui ne peuvent préparer leur repas.
- L'accompagnement transport qui consiste à accompagner une personne qui n'a pas la possibilité de se déplacer pour les courses, les visites auprès des docteur et autres spécialistes mais également pour leurs loisirs.

L'ADMR C'EST AUSSI!

Une Maison Des Services avec des personnes qui vous accueillent, vous écoutent, vous conseillent, vous renseignent et vous aident à monter des dossiers pour vous permettre d'obtenir des aides.



L'ADMR C'EST TOUT CELA!...

NOS COORDONNEES

Association locale ADMR "Causses et Vallée du Tarn" Place du Mûrier - 12520 AGUESSAC Tél. Fax: 05.65.61.07.29

E.mail: admr.causses@wanadoo.fr

LES HEURES D'OUVERTURE DE NOTRE MAISON DES SERVICES

Jour de la semaine	Matinée Horaire	Après-midi Horaire 13H30 – 17H30	
LUNDI	08H00 - 12H00		
MARDI	08H00 - 12H00	13H30 - 17H30	
MERCREDI	09H00 - 12H00		
JEUDI	08H00 - 12H00	13H30 - 17H30	
VENDREDI	08H00 - 12H00	13H30 - 17H30	
SAMEDI			



L'ADMR VOUS ATTEND!...

NOUS VOUS PRESENTONS NOS MEILLEURS VŒUX DE SANTE, BONHEUR ET PAIX POUR CETTE NOUVELLE ANNEE

> Le Président J-P VARANFRAIN

BECOURS





1907-2007 le Centenaire du Scoutisme à Bécours

Une année exceptionnelle pour le centre international des Eclaireuses et Eclaireurs de France de Bécours. En effet le hameau a été rythmé par de nombreux évènements réunissant des jeunes et adultes du Monde entier pour fêter ce centième anniversaire du mouvement qui réunit plus de 28 millions de Scouts, jeunes et d'adultes, garçons et filles, dans 155 pays. « Un monde, une promesse » : c'est la dynamique lancée dans le monde entier pour marquer ce grand moment. Parce qu'il est essentiel que les enfants et les jeunes puissent vivre pleinement cette dynamique, nos associations proposent aux branches cadettes et moyennes de se rencontrer localement pour partager des activités et découvrir comment vivre et construire la paix autour de soi.

Le 13 juillet La flamme de « l'esprit scout » passe à Bécours. Une grande journée d'activités où plus de 500 jeunes accueillent cette flamme autour d'un repas « trappeur » cuit sur des feux de bois. Allumée le 22 février 2007 à Nyeri au Kenya sur la tombe de Lord Robert Baden-Powell, fondateur du mouvement scout. Elle traversera le Kenya, l'Ethiopie, le Soudan, l'Egypte, la Grèce, l'Italie, la France, la Belgique et le Royaume Uni. Elle arriva après un long périple par terre ou par mer, le soir du 29 juillet 2007 sur l'île de Brownsea (Royaume Uni) ou se rassemblent plus de 50 000 jeunes scouts du monde entier.

Lever du Soleil sur le Scoutisme a lieu exactement cent ans après le 1^{er} camp expérimental sur l'Île de Brownsea. Le 1er août 2007, dans le monde entier les Eclaireurs, et anciens, renouvelle leur « promesse –scoute » pour la paix dans le Monde, à Bécours, près de 200 personnes y participent. La veille le groupe de musique de Toulouse « les ptit's hommes » animent une soirée pour chanter et danser avec les diverses nationalités et générations présentent sur place.

le 1st août, Le départ à Bécours de la Caravane de la Paix pour Dakar réunis des jeunes de 18 à 25 ans des Eclaireuses Eclaireuse de France, de la Fondation Etudiante pour le Ville (AFEV), les Francas, et la Croix Rouge Française ainsi que 6 jeunes espagnols, 6 scouts marocains et 6 scouts mauritaniens. Ils sont rejoints à Saint Louis du Sénégal par 35 jeunes Eclaireurs du Sénégal et converges également avec une caravane Sud qui reliera Cotonou à l'îtle de Gorée où aura lieu le Forum Francophone d'Education à la Paix. Pendant cette traversée, ils sont acueillis par des partenaires scouts étrangers dans des villes-étapes de Barcelone, Algéciras, Rabat, Agadir, Layoune, Nouadhibou, Nouakchott, Saint Louis du Sénégal, Dakar et Gorée pour échanger et agir ensemble pour l'éducation à la paix, vivre une expérience interculturelle et découvrir des nouveaux horizons. Les délégations marocaines et mauritaniennes du Croissant Rouge sont également mobilisées et prennent en charge l'encadrement par une équipe de volontaires d'une animation de sensibilisation aux conditions des réfugiés des conflits armés.

à Toussaint Le lancement du nouveau siècle du scoutisme : 450 jeunes pour quelques jours, célèbrent le passé, le présent, et encore plus important, l'avenir du Scoutisme. L'ensemble des associations du Scoutisme Français participe à l'évènement qui se déroule à Bécours.

Enfin, et pour la 1ere fois, le Congrès Régional des Eclaireuses Eclaireuse De France de Midi-Pyrénées se déroule à Bécours. Après le bilan des activités conduites par l'équipe régionale la centaine de responsables présent se lancent dans une grande opération nationale qui développe l'éco-citoyenneté appelé « Dimbali ». Chaque unité locale, s'engagent dans des projets autours de 5 thèmes : Gestion des déchets, énergie, eau, air, biodiversité et développement durable, qui sera valorisé lors du rassemblement national de mai prochain à Paris – La Courneuve, Ce sera l'occasion pour rencontrer les acteurs de l'environnement, s'informer, débattre, partager...





GASTRONOMIE par Momo



FOUACE

<u>ASE</u>

(estomac de cochon farci)

Ingrédients:

- 625 grs de farine, 3 œufs,
- 125 grs de sucre, 1 pincée de sel
- 60 grs de beurre
- 25 grs de levure de boulanger
- 2 cuillérées à s. de fleur d'oranger ou zeste d'orange

Ingrédients :

- 1 estomac de cochon
- 1 bouquet de persil
- 3 feuilles de blette
- 500 grs de chair à saucisse
- 4 œufs, 1/4 de litre de lait
- 3 tranches de mie de pain
- 3 cuillérées de farine
- 200 grs de pruneaux sel poivre

Préparation:

Mélanger la levure et une cuillérée à soupe rase de farine, délayer le tout dans un peu d'eau tiède afin d'obtenir un levain.

Faire un puits dans le reste de farine y casser les œufs, ajouter le sucre, le sel, eau de fleur d'oranger, pétrir le tout jusqu'à obtention d'une pâte homogène.

Incorporer le levain et pétrir à nouveau. Imbiber cette pâte, pratiquer quelques incisions et dorer à l'œuf.

Faire cuire à four chaud (210°) pendant une dizaine de minutes et réduire (180°) la chaleur pour les 10 minutes suivantes, vérifier la cuisson avec une lame de couteau.

Préparation:

Hacher les herbes dans une terrine, ajouter la chair à saucisse la mie de pain, tremper dans le lait, les œufs, la farine, les pruneaux, saler, poivrer, mélanger tous les ingrédients pour former une farce homogène, garnir l'estomac de cette farce puis coudre.

Dans une grande marmite remplie d'eau, ajouter bouquet garni, oignon piqué de clous de girofle, branche de céleri, y plonger l'estomac faire cuire à petit bouillon au moins 2 h 30.

Déguster chaud ou froid en tranche.







LE CARNET DE LA GAZETTE



BIENVENUE

Nous sommes heureux d'accueillir parmi nous :

- Catherine LE BLAY qui a racheté la maison Richard au Bourg.
- Célia MUNOZ et Cyril TRAN et leur fils Matéo qui ont repris la maison Nivon au Bourg.
- Emmanuel SIGAL, Frédéric PLOMBAT et leurs enfants CYAN et YUNA à Conclus où ils ont acquis la maison Marquet Drean.



NAISSANCES

- MANON, le 7 Novembre, fille de Carole VIDAL et de Sébastien BRETON petite fille de Mr et Mme Christian Vidal de Molières.
- **FAUSTINE** le 19 décembre, fille de Denise GAVEN et de Fernand DA COSTA, petite fille de Mr et Mme René GAVEN de Vézouillac.

Tous nos vœux de bonheur à ces petits.





DECES

- Denise MIQUEL née AMBEC, décédée le 10 Août 2007 à Millau.
- **Jean-Louis THARREAU**, décédé le 22 Septembre 2007, domicilié à La Rouquette.
- Henri ARAGON, décédé le 22 Octobre 2007 à Millau, père de Jean-Claude ARAGON de Serres.
- Ginette ARRAGON, née ALRIC, décédée le 13 Décembre 2007, maman d'Elisabeth ARRAGON du Bourg.
- **Evelyne VINCENT née GUILPIN**, décédée le 27 Décembre 2007, épouse de Ricou VINCENT.

A toutes ces familles, nous adressons nos sincères condoléances.



INFOS UTILES



COURRIER



Afin de faciliter le travail de notre facteur, les nouveaux arrivants seraient bien aimable de mettre leur nom sur la boite aux lettres.



PASSAGE DU BIBLIOBUS à VERRIERES

2008

De 14 h 00 à 14 h 40

Jeudi 10 Janvier - Jeudi 7 Février Jeudi 6 Mars - Jeudi 3 Avril Jeudi 5 Juin





Chaque semaine : passage le

JEUDI 9 h du Poissonnier





MARDI et VENDREDI à 11 h 45 Boulanger Pâtissier d'Aguessac

MARDI à 17 h à CONCLUS Boulanger Pâtissier de Vezins







ALLO MONSIEUR LE MAIRE



Le Maire reçoit sur rendez-vous

Tél Secrétariat 05 65 59 71 52 Domicile 05 65 61 14 22



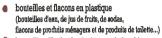
INFOS UTILES (suite)

EMBALLAGES MENAGERS A RECYCLER

Je dépose en mélange dans le sac jaune et/ou le container à couvercle jaune :







- bouteilles d'huile, de vinaigrette, de ketch'up...
- sacs et films en plastique



- briques alimentaires
- a cartons, cartonnettes
- papiers (journaux, prospectus...)



boîtes métalliques (boîtes de conserve propres, canettes de boisson, aérosols, bidons de sirop...)



Les polles ereurs à éviter; barquettes en plastique ou en pointyrene, pots de voourt, emballages en polystyrène, poquets de café ou de chips...

es embatages à recycler covert être propres et vides. En des de doute, je les jette dans la poubelle habituelle (ordures ménegéres non recyclables)





Je dépose dans le container à verre :







les bouteilles, pots et bocaux en verre uniquement. (sans couvercle, sans bouchon)

Ne cas déposer les déchets ménagers polluants dans les sacs poubelles ou dans les bacs: peintures, solvants, néons, batterles, piles, huiles de vidange...

Ne pas déposer d'objets encombrants (électroménager, meubles, matelas...) sur le domnine public (pas de collecte par les services communaux).

VOTRE SOLUTION:

LA DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

Déchets acceptés













- ou Déchets Ménagers Spéciaux Solvants, acides
- Produits phytosanitaires
 Pots contenant des restes de peinture
- Néons • Piles
- Batteries Etc...



PILES ET

- de 15h à 19h di de 9h à 12h
- et de 15h à 19h • Le dimanche de 9h à 12h
- Farme les jours fériés
- · Cartouches et toners d'Imprimantes ou de fax.
- · Déchets de soins piquants ou tranchants.
- Déchets d'équipement électrique et électronique TV, ordinateurs, électroménager, convecteurs...

Rue BAC, Z.I. Sud (près du Pont submersible) 12 100 MILLAU Tél / Fax: 05 65 59 78 07

DECHETS VERTS

Les déchets verts (tontes, branches, feuillage...) sont interdits dans les sacs poubelles noirs et jaunes et dans les containers.

2 solutions : les composter chez soi ou les déposer en déchetterie.









TRANSPORT A LA DEMANDE VERRIERES

Le Transport à la Demande est un service public co-financé par le Conseil Général de l'Aveyron, le Conseil Régional Midi Pyrénées et la Communauté de Communes du Tarn et de la Muse.

Ce service est ouvert à tous , fonctionne aux jours et horaires indiqués ci après.

Il convient de prévenir *Keolis Aveyron* la vellle de votre déplacement. Celui-ci vous prend et vous ramène à votre domicile.

L'inscription est obligatoire avant la première utilisation du service. Pour cela, appelez **ALLO TAD' au 0 810 600 340** qui prendra vos coordonnées complètes afin de créer un fichier client pour ne pas avoir à vous demander les informations à chaque réservation.

Suivant le nombre de réservation, *Keolis Aveyron* peut être amené à changer de véhicule ou de transporteur. Pour identifier le véhicule, des plaques « *ALLO TAD'* » sont apposés sur le véhicule dédié.

Vous habitez à	Vous souhaitez vous rendre à	Jour de fonctionnement	Horaires		TARIFS	
			Départ à	Retour à	Aller simple	Aller / Retour
VERRIERES	MILLAU —	Vendredi	9h00	12h00	- 4,00 €	6,60 €
		Mercredi	13h30	17h00		

ALLO TAD' 0 810 600 340

(renseignement et réservation)



INTEREST













Sa Municipalité adresse à tous les voeux pour une bonne et heureux année 2008







